Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 022-212200265-20260505-DELIBCCAS202603-DE

CCAS- COMMUNE DE CALORGUEN 22190
REUNION DU 29 AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six, le VING NEUF AVRIL, à VINGT HEURES et TRENTE MINUTES, le CCAS de la commune de CALORGUEN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yannick LUCAS, Maire et Président du CCAS, (sauf pour le vote du compte financier unique où Madame MOYON Soizick, conseillère municipal, prend la présidence).

Date de la convocation : 23 avril 2026.

Présents : Mr LUCAS Yannick, Mr ROBERT Marcel, Mme LEROY Anita, Mr LAGUETTE Pascal, L'HERMITTE Christelle, Mme MOYON Soizick, Mme METAYER Céline, Mr HOUEL Joseph, Mr DELEPINE Fabien.

Absents Excusés : Mme DELAUNEY Réjane, Mme PERROT Mélanie

Procuration :

Secrétaire de Séance : Mme MOYON Soizick

CCAS_2026_03 : AFFECTATION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT :

- Part affectée à la section de fonctionnement de l'exercice 2026 **(R002)** : **11 638.12**

Certifié transmis en Sous-Préfecture et rendu exécutoire :
A Calorguen, le 29/04/2026

Le Président,
M. Yannick LUCAS

La Secrétaire de Séance
Mme Soizick MOYON

MAIRIE DE CALORGUEN (Côte-d'Armor)